

Collectivité Territoriale de Corse

Nom du réseau :

RHDCOR (Réseau Haut Débit pour la CORse)

Date de mise à jour de la fiche : 5-oct-09

Collectivité

Nom	Corse - CT	http://mitic.corse.fr/
Interlocuteurs	Eric FERRARI	eric.ferrari@mitic.corse.fr
	François PIETRI	francois.pietri@mitic.corse.fr

Orientations générales du réseau

Collecte	Zones blanches	Desserte Fibre optique			
		Entreprises	Particuliers Globale	Particuliers Partielle	Etablissements Publics
X	X	X			X
Etat d'avancement (voir carte ROIP)		Réseau en exploitation (totale ou partielle)			
Planification	Lancement du projet				
	Appel d'offre	nov-04			
	Attribution	sep-05			
	Mise en exploitation	oct-07			
Observations					

Montage juridique

Type (Régie déléguée, SEM, DSP Affermage, DSP Concessive, etc.)	DSP concessive	20 ans
Observations		

Exploitant

Nom	Corsica Haut-Débit (France Télécom)	http://www.corsicahautdebit.fr
Interlocuteurs	Pierre PUGLIESI	pierre.pugliesi@corsicahautdebit.fr
Observations	France Télécom	

Ampleur du projet

Population touchée	300 000 habitants	100 % de la population
Linéaire du réseau	640 Km	
Investissement global	31,7 M€	
Part d'investissement public	21,1 M€	67%
Observations		

Points de raccordements

Services proposés

Type	Effectif à ce jour	Au terme du projet	Type	Effectif à ce jour	Au terme du projet
NRA	161	161	Loc fourreaux	X	X
Zones d'activités	5	16	Loc FON	X	X
Établissements publics de santé	2	17	Bande passante	X	X
Ets. publics de recherche, éducation	6	80	Lignes blanches		X
Autres Ets. publics	17	200	Hébergement	X	X
Observations	52 NRA ZO				

Clients du réseau

	Opérateurs nationaux	Opérateurs locaux	Utilisateurs Indépendants
Nombre d'opérateurs utilisant le réseau	2		1
Observations	Utilisateurs nationaux : Neuf et Orange Utilisateur indépendant : délégant		

Remarques générales

La convention de concession pour la création et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur la région Corse a été signée entre la Collectivité Territoriale de Corse et France Télécom le 1er septembre 2005. La convention de concession a été notifiée à France Télécom le 30 septembre 2005. La DSP bénéficie d'une concession de 20 ans et prévoit la construction, en deux ans, puis l'exploitation du réseau RHDCOR. Corsica Haut-Débit commercialisera auprès de tous les opérateurs de télécommunication et utilisateurs de réseaux indépendants, une gamme complète de services : location de fibres, bande passante, collecte de gros.